



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 6 mars 2009**

**07-01- TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE - MODALITES TARIFAIRES –
MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17.10.2008**

Nous avons voté la 1ère délibération lors du conseil municipal d'octobre 2008 même si nous trouvions que cette loi ne permettait pas de réduire le nombre d'enseignes publicitaires qui gâchent trop souvent paysages et vues magnifiques dont nous pouvons bénéficier dans notre ville.

Ce lissage des tarifs sur 5 ans qui réduit quand même de 30% la recette potentielle pour la ville due à cette loi paraît un peu déplacé dans une période où vous n'hésitez pas à augmenter toutes les taxes locales et communautaires qui vont toucher, elles, toute la population.

Nous ne voterons pas cette modification qui ménage considérablement les grandes enseignes.